

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 21 octobre 2010 portant ouverture de concours interne et externe de chef de service de police municipale au titre de la session 2011

NOR : IOCB1027560A

Par arrêté du président du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France en date du 21 octobre 2010, est organisé par le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France en convention avec le centre interdépartemental de gestion de la petite couronne, le centre de gestion de Seine-et-Marne et, pour leur région ou interrégion coordonnée, les centres de gestion coordonnateurs des Bouches-du-Rhône, du Calvados, de la Charente-Maritime, de la Haute-Garonne, de la Gironde, de l'Aude, d'Ille-et-Vilaine, d'Indre-et-Loire, de la Loire-Atlantique, du Nord, du Puy-de-Dôme, du Rhône, de la Seine-Maritime, de la Haute-Vienne et du Bas-Rhin un concours de recrutement externe et interne de chef de service de police municipale au titre de la session 2011 pour 210 postes.

La répartition des postes est la suivante :

CONCOURS EXTERNE	CONCOURS INTERNE
140	70

Les tests psychologiques se dérouleront le mardi 29 mars 2011 à l'espace Jean Monnet, 47, rue des Solets, à Rungis.

Dates et lieux des épreuves :

Epreuves écrites d'admissibilité : les 8 et 9 juin 2011 à l'espace Jean Monnet, 47, rue des Solets, à Rungis.

Epreuves obligatoires et facultatives d'admission : du 15 au 30 septembre 2011 :

- à l'espace Jean Monnet, 47, rue des Solets, 94150 Rungis ;
- au CDFAS d'Eaubonne, 65, rue des Bouquinvilles, 95600 Eaubonne ;
- à la piscine des Bussys, 98, rue des Bussys, 95600 Eaubonne.

Le centre interdépartemental de gestion de la grande couronne se réserve la possibilité, au regard des éventuelles contraintes matérielles d'organisation et des inscriptions effectives, de prévoir d'autres centres de concours pour accueillir le bon déroulement des épreuves.

Retrait des dossiers d'inscription :

Les dossiers de candidature pourront être retirés à partir du 7 décembre 2010 et jusqu'au 12 janvier 2011 au centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France (17 heures), 15, rue Boileau, BP 855, 78008 Versailles.

Les candidats peuvent également se préinscrire en ligne sur le site internet www.cigversailles.fr à partir du 7 décembre 2010 et jusqu'au 12 janvier 2011.

Le dossier de préinscription imprimé, signé et accompagné des pièces demandées devra être déposé ou envoyé au centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France au plus tard le jour de la clôture des inscriptions.

Dépôt des candidatures :

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est fixée au 20 janvier 2011.

Les dossiers devront être déposés (jusqu'à 17 heures) ou postés (le cachet de la poste faisant foi) à l'adresse du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne de la région Ile-de-France, 15, rue Boileau, BP 855, 78008 Versailles Cedex, au plus tard à cette date.

Renseignements complémentaires :

Tous renseignements complémentaires, et en particulier les conditions de candidature, pourront être communiqués sur simple demande adressée au président du centre interdépartemental de gestion de la grande couronne, service concours, 15, rue Boileau, BP 855, 78008 Versailles Cedex (téléphone : 01-39-49-63-00).